

DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 19 septembre 2014

Délibération n° 79-2014

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration se prononce pour la participation de l'Université de Bretagne-Sud à la Communauté d'Universités et Établissements « Université de Bretagne-Loire » en qualité de membre.

Membres en exercice : 24 membres

Votes : 21

Pour :	11
Contre :	4
Abstention(s) :	6

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Document d'Orientation Stratégique UBL

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 septembre 2014

Document mis en ligne le : 24 septembre 2014